

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

BROCANTE SAINT-EXUPÉRY

SAMEDI 17 MAI 2025

Réservation jusqu'au 9 mai 2025 (sous réserve de place disponible)

Bon de réservation à retourner rempli :

✉ par courrier à

Hôtel de Ville
Direction de l'Événementiel
Réservation Brocante
Place de la République
78300 Poissy

🏠 sur place à

Direction de l'Événementiel
12, boulevard Louis-Lemelle
78300 Poissy

PAIEMENT
PAR CHÈQUE
À L'ORDRE DU

RÉGIE CENTRALE
DE RECETTES
DE POISSY

Nous vous prions de bien vouloir indiquer sur le bon, nom et adresse ainsi que le métrage.

⚠️ VEUILLEZ JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA COPIE D'IDENTITÉ + JUSTIFICATIF DE DOMICILE + CHÈQUE
TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNÉ

Nom :

Prénom :

N° tél. :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Métrage demandé : ml

Montant à payer (PISCIACAIS : 15€ pour 2ml / NON PISCIACAIS : 18€ pour 2ml) : €

Le chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.

Produits mis en vente (produits alimentaires et boissons sont interdits) :

Conformément aux termes de l'article R.310-9 du code du commerce, je soussigné,

Mme/Mlle M.

Demeurant au :

atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations au cours de l'année.

Je sais que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à :

le :

*En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur
de l'exactitude des informations renseignées.*

Imprimez le formulaire

Pour tout renseignement, contactez Valérie Mercier
Tél. : 01 39 22 55 81 - vmercier@ville-poissy.fr



Les numéros d'emplacement seront communiqués à partir du 5 mai 2025

Vos données personnelles sont recueillies sur ce formulaire par le service événementiel de la ville de Poissy. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre demande d'emplacement et ne seront pas utilisées pour une autre finalité. Ces données sont conservées pendant 2 ans et leurs destinataires sont les services habilités de la ville de Poissy. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder à vos données pour exercer vos droits de rectification, effacement, opposition ou limitation de traitement. Pour cela, contactez notre déléguée à la protection des données sur dpo@ville-poissy.fr ou par voie postale à Mairie de Poissy, Place de la République, 78300 Poissy. Si vous estimez, après cela, que vos droits ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire un recours auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

ACCÈS

BROCANTE SAINT-EXUPÉRY 2025

> En transports en commun

RER A. De la gare de Poissy : bus 50 direction Saint-Exupéry, descendre au terminus.

> Si vous venez de l'A13

Sortir à Poissy - Centre Ville - Technoparc - piscine Saint-Exupéry.

> Si vous venez de Saint Germain-en-Laye

À Poissy, avenue Eisenhower, continuer avenue de Versailles. Au feu

à droite avenue du Maréchal Foch. À gauche direction St Exupéry. Avenue de Pontoise. Au feu à droite vers le centre commercial Saint-Exupéry.

> Si vous venez de

Carrières-sous-Poissy

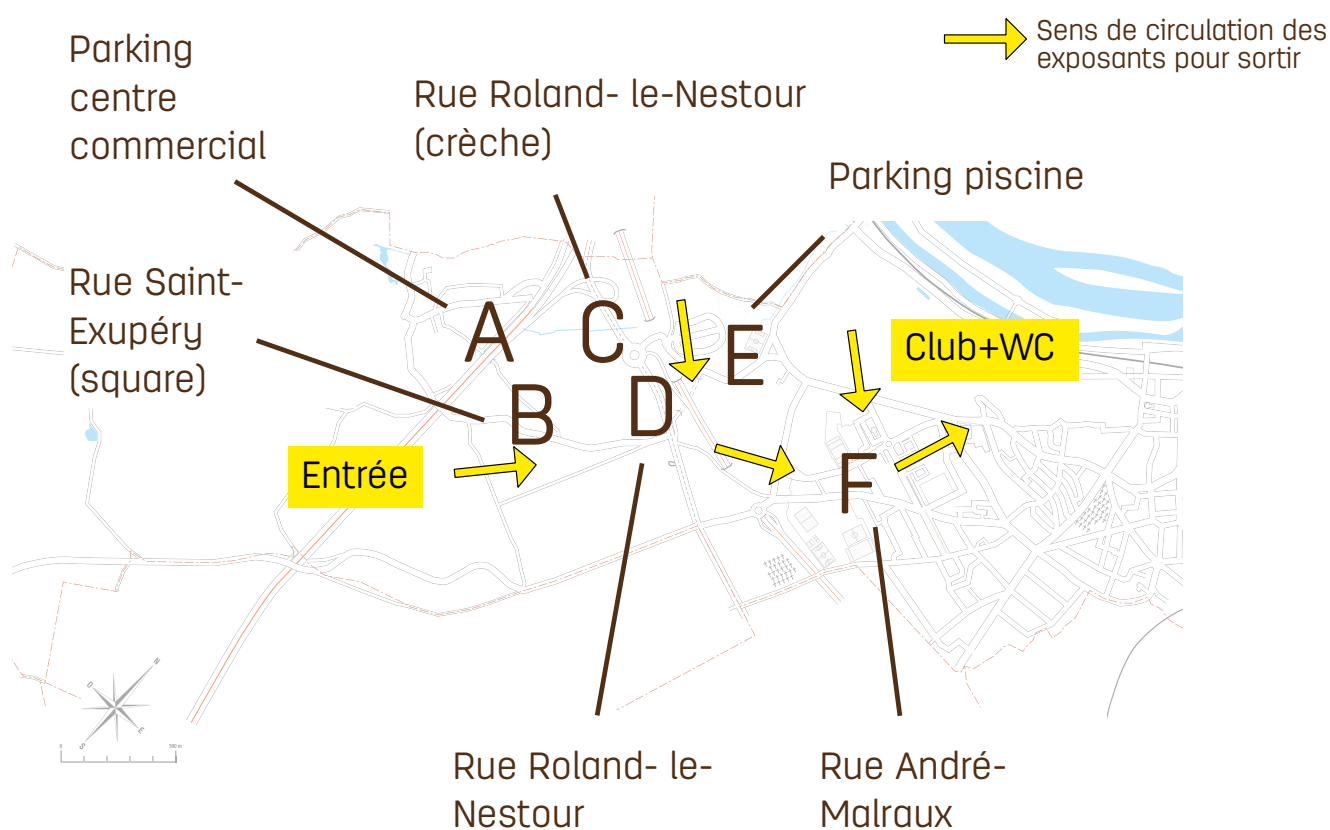
À Poissy, au rond-point Place de l'Europe, prendre à gauche rue Saint-Sébastien direction Saint-Exupéry tout droit vers le centre commercial Saint-Exupéry.

> Si vous venez de Maisons-Laffitte

Direction Poissy. À Poissy à droite direction Saint-Exupéry. Au niveau du feu tricolore, tourner à droite vers le centre commercial Saint-Exupéry.

> Si vous venez d'Achères

À Poissy, avenue de Pontoise après le pont au feu à gauche rue Saint-Sébastien vers le centre commercial Saint-Exupéry.



RÈGLEMENT

- > Des toilettes sont mises à votre disposition au Club Saint-Exupéry. Merci de respecter le quartier en utilisant uniquement les toilettes mises à votre disposition. Des toilettes existent aussi au Bar Restaurant le Petit Prince.
- > Il est interdit de poser des objets sur les petites barrières qui protègent les arbustes des jardinets privés.
- > Il est interdit de se mettre sur les passages prévus pour la sortie des habitants.
- > Respecter le sens de circulation pour la sortie de la Brocante. (voir le plan).
- > En cas de questionnement, voir le responsable de la brocante.